

Ordre du jour du 27 octobre 2025
Conseil d'établissement – École Iona

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 min)
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (5 min)
4. Parole au public
5. Points d'adoption (30 min)
 - 5.1. Plan de lutte
 - 5.2. Sorties éducatives
6. Points de consultation (30 min)
 - 6.1. Plan triennal des établissements, acte d'établissement
7. Tour de table
 - 7.1. Présidence du CÉ
 - 7.2. Représentante de l'OPP
 - 7.3. Représentants du personnel enseignant
 - 7.4. Représentante du personnel professionnel
 - 7.5. Représentante du service de garde
8. Varia – Points divers
-
9. Levée de la réunion


Président(e)


Annie Labrie
Directrice)

Formation obligatoire du ministère de l'éducation :

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/administration-encadrements/gouvernance-scolaire/conseil-établissement/formation-obligatoire>

Formulaire Forms- Attestation formation obligatoire

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=0bLmbDdGI0qsfSVDuUeXH71JuY2gBDVOvYFsUrMGL5UQ0wzTFIEMDdZVjBXUjJCWTFERUtYRkcyRi4u>